



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### établissements

Question écrite n° 61127

### Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la croissance de l'exode des adultes handicapés français vers les centres pour adultes handicapés belges. Du fait de la pénurie de places en France, ce n'est pas moins de 6 500 handicapés français, dont plus de 1 000 nordistes pour 140 nouveaux centres, qui sont accueillis dans les centres pour handicapés en Belgique. À titre d'exemple, la ville d'Estaimpuis (10 000 habitants), à la frontière avec la France, compte quatre centres pour adultes handicapés dont trois fraîchement ouverts pour accueillir uniquement des Français. Or les dérives de l'exode vers la Belgique sont nombreuses, souvent ces centres ne sont que des entreprises privées à but purement lucratif qui profitent de la pénurie de places en France pour en faire un business. Ainsi, ce sont les conditions d'accueils qui se dégradent et les plaintes se multiplient alors même que le Conseil Général du Nord prend en charge chaque journée d'accueil de 109 à 162 euros. Il est en est de même avec la situation des jeunes autistes français qui ne trouvent plus d'école pouvant les recevoir en France et se tournent vers la Belgique. Il est indispensable que la prise de conscience permette d'aboutir à des solutions concrètes. Elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour améliorer cette situation difficile.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61127

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6151

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)